

CPR JAPAN ESG

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024



g
e
t
a
g
e
t
a

OPCVM CPR JAPAN ESG

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Compte de résultat	34
Annexes aux comptes annuels	36
Informations générales	37
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	46
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	50
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	56
Inventaire des actifs et passifs	66
Annexe(s)	102
Caractéristiques de l'OPC	103
Information SFDR	118

Compte rendu d'activité

Octobre 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois d'octobre a été marqué par le conflit en Israël qui n'a cessé de prendre de l'ampleur impliquant de nombreux pays et représente toujours une incertitude qui pèse sur le sentiment des investisseurs. D'autre part, les tensions reprennent entre la Chine et Taïwan et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. La Chine va réguler les exportations de graphite utilisé pour les batteries tandis que les US prévoient d'interrompre les livraisons de puces avancées. L'UE souhaite également protéger ses industries de la concurrence bon marché, en enquêtant par exemple sur les subventions masquées au secteur automobile chinois. Aux US, après la destitution de Kevin McCarthy de son poste de speaker de la Chambre des Représentants en début de mois, c'est Mike Johnson qui a été élu au titre de « Speaker » après plus de 3 semaines de blocage. Aux États-Unis, la situation économique s'améliore et le PMI Composite qui a atteint 51.0 (vs cons 50 et 50.2 précédemment) démontre la reprise de la croissance. En effet, le PIB a progressé de +4.9% en annualisé au T3 qoq (vs cons +4.5% et 2.1% au T2) porté par des dépenses de consommation en hausse de +0.7% en septembre (vs cons +0.5% et +0.4% en août). Les actions américaines sont en baisse au cours du mois d'octobre, le S&P et le Nasdaq sont tous deux entrés en territoire de correction après avoir chuté de plus de 10 % par rapport à leurs sommets de juillet. Les actions japonaises ont chuté en octobre, en baisse pour un deuxième mois consécutif. Bien que les actions japonaises se soient temporairement redressées vers le milieu du mois, elles ont chuté vers la fin du mois en raison des inquiétudes concernant le resserrement monétaire au Japon et aux États-Unis et l'aggravation de la situation au Moyen-Orient. La Bank du Japon a modifié à la fin du mois sa politique de contrôle de la courbe des taux, provoquant une hausse du 10 ans de 0.95%. Ceci a bénéficié aux secteurs financiers, et de manière générale les défensives se sont bien comportés dans ce contexte de tensions géopolitiques. Les secteurs les plus performants comprennent l'alimentation, les pâtes et papiers, les banques, les assurances et la vente au détail. Les secteurs les moins performants ont été les produits pharmaceutiques, l'acier, les machines, le matériel de transport et les métaux non ferreux. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le MSCI Japan. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Industrials et Materials mais négative dans les Information Technology et Health Care. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.07%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Japan Post Holdings Co. Ltd. (OW, 6.5%), Nidec Corporation (UW, baisse des résultats -22.7%) xESG, Hulic Co., Ltd. (OW, 1.6%), Nissin Foods Holdings Co., Ltd. (OW, 4.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Keyence (UW, 2.9%) xESG, Komatsu (OW, -15.8%), Renesas Electronics (OW, -15.7%), Nec (OW, -13.4%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons vendu PAL GROUP Holdings, Seino Holdings liées au filtrage ESG. Perspectives pour le mois suivant : Les signes d'une résilience de l'économie aux États-Unis ainsi qu'une inflation toujours élevée rendent la démarche de la Fed délicate. Depuis la dernière réunion, la croissance américaine et l'inflation se sont toutes deux renforcées. Le récent discours de Powell soulignait que « des preuves supplémentaires d'une croissance persistante supérieure à la tendance. pourraient justifier un nouveau resserrement de la politique monétaire ». La banque du Japon reste ferme et le gouvernement pourrait annoncer des dispositions pour aider les ménages. Le Japon reste malgré la baisse du mois un des meilleurs performers sur l'année 2023 en monnaie locale.

Novembre 2023

Faits marquants sur le mois. Le S&P 500 affiche sa plus forte hausse mensuelle depuis juillet 2022 avec la baisse des taux domestiques. Le marché européen clôture le mois de novembre en forte hausse également, première hausse depuis le mois d'août, marquée par la détente des taux (10 ans US en baisse de -60bps sur le mois à 4.33%) avec le statut quo de plusieurs banques centrales suite au ralentissement de l'inflation. En effet, l'idée selon laquelle les banques centrales en ont fini avec le cycle de resserrement monétaire qui perdure depuis mars 2022 pour la Fed et juillet de la même année pour la BCE, a gagné le marché et domine largement en fin de mois. Les bons du Trésor ont connu l'une des meilleures performances mensuelles jamais enregistrées, avec un fort rebond sur l'ensemble de la courbe et un certain aplatissement de la courbe. L'indice du dollar était en baisse de 2.9%, en baisse sur tous les principaux cross et tombant à un plus bas de trois

OPCVM CPR JAPAN ESG

mois. L'or était en hausse de 3.2% pour le mois. Le brut WTI était en baisse de 6.3% pour le mois. Les taux ont été le principal facteur favorable ce mois-ci, l'indice obligataire global américain ayant augmenté de près de 5 % en novembre, soit le gain mensuel le plus important depuis 1985. Au Japon, Le gouvernement a dévoilé un plan de stimulus incluant des baisses d'impôts et des hausses des subventions pour lutter contre l'inflation. On assiste à une réaccélération de celle-ci, ce qui est une première depuis juin. Parallèlement l'activité économique s'affaisse : les ventes au détail yoy ressortent à +4.2% en octobre (vs cons +6.0% et +6.2% révisé précédemment). Concernant le marché du travail, le taux de chômage recule légèrement en octobre à +2.5% (vs cons +2.6%). Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance très supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Consumer discretionary mais négative dans les Industrials et Communication Services. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.36%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.35%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Renesas Electronics (OW, 27.5%), TDK Corporation (OW, 17%), Advantest (UW, 28.6%), Lasertec (OW, 19.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Japan Post Holdings (OW, -4.9%), Hankyu Hanshin Holdings (OW, -5.5%), Nippon Telegraph and Telephone (OW, -4.2%), Tokyo Electron (UW, 16.2%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Japan Post Bank., Mitsubishi UFJ Financial, SCSK Corporation et vendu Ajinomoto /Advantest ./Daiichi Sankyo Company. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur Defensive. Perspectives pour le mois suivant. La baisse de l'inflation est une bonne nouvelle pour les banques centrales, qui estiment que leur travail n'est pas encore terminé. Mais les marchés se sont montrés optimistes ces derniers temps, portés par la communication « agressive » des banques centrales. S'il ne fait aucun doute que l'inflation est en baisse, il existe d'autres risques liés à la croissance économique (au premier semestre de l'année prochaine, en particulier aux États-Unis), aux pressions sur la consommation et à la géopolitique. La banque du Japon reste ferme et le gouvernement a annoncé des dispositions pour aider les ménages. Le Japon reste avec la hausse du mois un des meilleurs performers sur l'année 2023 en monnaie locale, toutefois le Yen sera à surveiller et les secteurs en dépendant exportateurs/financiers (liés aux taux) également.

Décembre 2023

Faits marquants sur le mois. Les actions ont progressé sur tous les principaux marchés en décembre, à l'exception de la Chine, prolongeant ainsi le rallye amorcé en novembre et clôturant l'année sur une note très positive. Le marché américain est en tête, suivi par les émergents et l'Europe. Le mouvement a été alimenté par la dynamique d'atterrissement en douceur et les attentes de réduction des taux de la Fed. Le S&P 500 a terminé le mois à seulement 0,6 % en dessous de son record de clôture du 22 janvier. Le rallye de décembre a été déclenché par la réunion du FOMC de décembre, qui s'est conclue par la confirmation par la Fed de son orientation vers des baisses de taux en 2024. Le résumé mis à jour des projections économiques a montré une prévision pour la fin de l'année 2024 pour le taux médian des fonds fédéraux dans une fourchette de 4,5 à 4,75 %, en baisse par rapport à 5,0-5,25 % en septembre, ce qui suggère trois réductions l'année prochaine. Ce changement a encouragé les investisseurs à intensifier leurs propres paris sur les baisses de taux. Le marché évalue le taux médian des fonds fédéraux de fin d'année 2024 de 4,20 % fin novembre à environ 3,75 % fin décembre, suggérant plus de 160 points de base de baisses de taux (ou entre six et sept réductions de 25 points de base) l'année prochaine. En Europe, les économies tournent au ralenti et la baisse du PIB au T3 a été confirmée à -0.1%. Les ventes au détail n'augmentent que timidement de +0.1% sur octobre. L'économie se contracte de plus en plus pénalisé notamment par la France qui s'enfonce dans une récession et par l'Allemagne. Au UK, l'économie ralentit tout comme les salaires qui ressortent à +7.3% yoy. En décembre, les cours des actions japonaises ont corrigé en raison des craintes qu'une appréciation rapide du yen accompagnée d'un rétrécissement des différentiels de taux d'intérêt entre le Japon et les États-Unis n'entraîne une détérioration des bénéfices des entreprises, et d'un sentiment de prudence à l'égard d'un éventuel changement précoce de politique monétaire de la BoJ. Les attentes se sont renforcées quant à une baisse prochaine des taux d'intérêt par la Fed, et les taux américains à 2 ans et à 10 ans ont chuté de plus de 40 points de base par rapport à fin novembre. La BoJ a décidé de laisser sa politique monétaire inchangée lors de sa réunion des 18 et 19 décembre, et les actions japonaises se sont ensuite redressées en tandem avec les actions mondiales, en réponse aux attentes de baisse des taux d'intérêt. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence le MSCI Japan (3.96% vs 3.09%). Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne

OPCVM CPR JAPAN ESG

contribution consommation discrétionnaire et technologie de l'information mais négative dans les industrie et consommation courante. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.02%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.30%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur defensive et souspondérés sur le facteur volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Shin-Etsu Chemical Co Ltd (OW, 16.9%), Sankyo Co., Ltd. (OW, 29.6%), Hanwa Co., Ltd. (OW, 12.4%), Lasertec Corp (OW, 12.4%). Perspectives pour le mois suivant. Le Japon reste un des meilleurs performers sur l'année 2023 en monnaie locale, toutefois le Yen sera surveillé et les secteurs en dépendant exportateurs/financiers (liés aux taux) également. Le bénéfice consensuel de l'indice TOPIX pour l'exercice 2023 devrait croître de 13,1 %, soit 0,30 point de pourcentage révisé à la hausse depuis le dernier mois. L'exercice 2024 devrait connaître une croissance de +7,6 % et également révisée à la hausse de 0,30 point de pourcentage. Les valorisations actuelles de TOPIX ont légèrement baissé et s'établissent à un P/E à terme sur 12 mois de 13,6x à fin décembre (contre 13,9x à fin novembre).

Janvier 2024

Faits marquants sur le mois. Sur le mois de janvier, les grands indices mondiaux développés ont progressé : Nikkei (+8.4%), S&P 500 (+1,7 %), STOXX 600 (+1,1 %). En revanche les pays émergents et la Chine ont eu une performance négative. Le contexte géopolitique a fait que les prix du pétrole ont augmenté après trois baisses mensuelles consécutives, le Brent (+6,1 %) et le WTI (+5,9 %) affichant tous deux des gains. Après avoir perdu du terrain en novembre et décembre, le dollar s'est renforcé de +1,9 % en janvier et le dollar américain s'est renforcé par rapport à toutes les autres devises du G10. Alors que les investisseurs étaient de moins en moins convaincus que les banques centrales réduiraient les taux au premier trimestre, les obligations souveraines ont perdu du terrain. 37 % des entreprises ont publié leurs résultats du quatrième trimestre, jusqu'à présent. La croissance des bénéfices est nettement négative, à -1 % sur un an. Les actions japonaises ont connu un bon départ en 2024. Outre les facteurs macroéconomiques favorables liés à la baisse des taux d'intérêt américains, à la diminution des attentes d'une baisse anticipée des taux par la Fed et à la faiblesse du yen au Japon, la Bourse de Tokyo (TSE) a publié le 15 janvier, une liste des entreprises qui se sont engagées à gérer leurs opérations avec une plus grande conscience du coût du capital. Bien que les cours des actions se soient temporairement corrigés après la réunion de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) en janvier, les entreprises affichent de solides bénéfices pour le trimestre d'octobre à décembre, ce qui suscite des attentes de rendements plus élevés pour les actionnaires. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Consumer discretionary et Financials mais négative dans les Communication Services et Industrials. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.83%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.22%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Defensive et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Nec Corp (OW, 13.9%), Komatsu (OW, 12.9%), Murata Manufacturing (UW, -1.2%) C, SoftBank Group (UW, 0.7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Kenedix Office Investment Corporation (OW, -2.3%), Itochu (UW, 14.8%) xESG, Shin-Etsu Chemical (OW, -2.6%), Nissin Foods (OW, -4.8%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Kao Corp/Kenedix Office Investment Corporation/Daiichi Sankyo, et vendu Bridgestone /Aica Kogyo Company/Shin-Etsu. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Defensive et à une augmentation du facteur Blend. Perspectives pour le mois suivant. Le marché va être attentif dans les semaines à venir aux derniers résultats du quatrième trimestre 2024, notamment ceux des sept « magnifiques », dont l'impact sur le marché est important même au Japon. Le marché japonais devrait continuer de croître au premier semestre : les analystes prévoient que le marché japonais continuera de surperformer, mais perdra une partie de sa dynamique du début de l'année. Le calendrier prévu par le marché pour le début des baisses de taux de la Fed a été repoussé ; les taux de change à terme ont été révisés pour refléter la dépréciation du JPY; et les attentes selon lesquelles la BOJ mettrait probablement fin au NIRP avant le printemps ont encore augmenté depuis la dernière réunion de la BOJ. Toutefois, si la banque centrale normalisait progressivement ses politiques, cela limiterait les pressions à la baisse sur les indices. Les opérations sur titres en réponse aux réformes du TSE devraient également démarrer pleinement avant les assemblées d'actionnaires de juin. Les entreprises japonaises devraient réviser à la hausse leurs perspectives de BPA suite à la dépréciation du JPY et aux solides résultats des bénéfices.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Février 2024

Faits marquants sur le mois. Le mois de février a été marqué par plusieurs événements qui ont eu un impact sur les marchés financiers. Tout d'abord, les données économiques mondiales étaient en grande partie solides, ce qui a renforcé les espoirs d'un atterrissage en douceur de l'économie. Par exemple, le rapport sur l'emploi aux États-Unis pour le mois de janvier a montré une augmentation significative de la masse salariale non agricole, ainsi que des révisions positives pour les mois précédents. De plus, l'indice ISM manufacturier a atteint un sommet sur 15 mois, ce qui est encourageant pour la croissance économique. Cependant, malgré cette croissance solide, il y a eu des surprises positives en ce qui concerne l'inflation, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la réalisation de l'objectif des banques centrales. Par exemple, l'indice de base de l'IPC américain pour le mois de janvier a augmenté de 0,4% par rapport au mois précédent, ce qui a poussé le taux annualisé sur 3 mois de l'IPC de base à 4,0%. Cette inflation plus élevée que prévu a conduit les investisseurs à repousser leurs attentes de futures baisses de taux, ce qui a entraîné une augmentation des rendements des obligations souveraines. Un autre événement important en février a été l'enthousiasme continu autour de l'intelligence artificielle (IA). Les entreprises du secteur de l'IA, souvent appelées les "Magnificent 7", ont surperformé le marché, avec une augmentation de 12,1% au cours du mois. Nvidia, en particulier, a connu une forte hausse de 28,6% après la publication de résultats solides. Cette performance a contribué à la progression du S&P 500, qui a enregistré une quatrième progression mensuelle consécutive. Au Japon, la saison d'annonce des résultats pour le 3ème trimestre de l'année fiscal 2023, se clôturant fin mars 2024, a globalement été de bonne facture, ce qui a emmené les indices actions près de leurs plus hauts historiques remontant à plus de 30 ans. En particulier, les secteurs comme le secteur automobile, le secteur des fabricants de machinerie lourde ou les équipementiers pour semi-conducteurs ont annoncés de très bons résultats. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance en retrait à celle de l'indice de référence .Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Information Technology et Health Care mais négative dans les Communication Services et Real Estate. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.69%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.05%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Dexerials (OW, 37.8%), DAIKIN INDUSTRIES (UW, -11.3%), Asics Corporation (OW, 38.8%), Itochu Corporation (UW, -5.6%).A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: SoftBank Group Corp. (UW, 34.3%), Mitsubishi Corporation (UW, 22.4%), Hulic Co (OW, -10.3%), Kenedix Office Investment (OW, -7.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Hitachi Ltd/Fuji Electric Z Holdings Corporation et vendu Sankyo / SoftBank Group Corp./ORIX Corporation. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur momentum. Perspectives pour le mois suivant. Pour les mois à venir, la vigueur de l'activité économique et les attentes concernant les politiques des banques centrales et les bénéfices des entreprises continueront d'influencer les prix des actifs. Cependant, certaines préoccupations subsistent, notamment en ce qui concerne les valorisations élevées dans certains segments du marché, ainsi que la capacité des entreprises à maintenir leur croissance et leurs marges bénéficiaires dans un contexte de concurrence mondiale accrue et d'épuisement des consommateurs. Il est également important de surveiller certains facteurs clés à l'avenir, tels qu'un éventuel ralentissement de la demande intérieure aux États-Unis, des divergences de croissance en Europe et les politiques monétaires des principales banques centrales, qui devraient commencer à baisser leurs taux dans les mois à venir. Aux US, jusqu'à présent, la consommation a été soutenue par une baisse de l'épargne, voire par des emprunts excessifs. Mais à mesure que les marchés du travail s'affaiblissent, cette dépendance pourrait s'estomper, affectant ainsi l'économie. Les négociations salariales au Japon seront également un élément important pour définir la politique de la BOJ.

Mars 2024

Faits marquants sur le mois. Les actions américaines étaient en hausse en mars, les principaux indices également. Le S&P 500 a enregistré sa cinquième hausse mensuelle consécutive et établissant plusieurs nouveaux records en cours de route. Le grand événement du mois a été la réunion du FOMC des 20 et 21 mars, qui a maintenu les taux stables (comme prévu). La prévision médiane est toujours trois réductions de taux. Le commentaire reste conciliant, considérant que les données récentes n'ont pas fondamentalement modifié le discours sur la désinflation. Les mises à jour économiques ont continué de soutenir le discours d'un atterrissage en douceur ou même sans atterrissage. Le marché japonais est en hausse depuis le début de l'année, atteignant un nouveau record historique depuis 1989. En mars, le marché a gagné plus de 3 %. Au

OPCVM CPR JAPAN ESG

cours des premiers jours de bourse du mois de mars, le marché a encore progressé sur la base des mêmes facteurs : un yen plus faible, des actions américaines solides, un sentiment haussier persistant et des attentes selon lesquelles la BoJ normaliserait sa politique monétaire (fait le 19/03/2024). Les espoirs concernant l'amélioration de la gouvernance d'entreprise se sont encore accrus. Les secteurs financiers se sont bien comportés au cours du mois de mars, les investisseurs intégrant les premières mesures de normalisation de la BOJ et la fin de la déflation. Le secteur immobilier Topix a été, de loin, le plus performant ce mois-ci, gagnant 16,38% sensible au retour de l'inflation. Un autre secteur qui s'est redressé en mars a été celui des producteurs de pétrole, les prix du pétrole ayant continué d'augmenter en raison des inquiétudes persistantes concernant l'offre en raison des limitations de l'OPEP+ et de la guerre en cours en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution du Real Estate et Consumer discretionary mais négative dans les Utilities et Materials. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.42%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Oriental Land (UW, -10.6%), Keyence Corporation (UW, -1.4%), SMC Corporation (UW, -7.1%), Nec Corp (OW, 6.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Mitsubishi Corporation (UW, 7.1%), Mitsui Fudosan (UW, 17.9%), Mitsubishi Heavy Industries (UW, 14.4%), TDK Corporation (OW, -6.8%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons vendu Hulic Co/Sojitz Corp/Sekisui House. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur EPS.Momentum et à une augmentation du facteur Volatility. Perspectives pour le mois suivant. Les bénéfices des entreprises restent résilients. Ce mois-ci, les analystes ont continué à relever leurs objectifs pour le Japon pour 2024. Mais globalement, la forte progression du marché depuis le début de l'année a continué de susciter des inquiétudes en matière de valorisation. Après 30 ans d'assouplissement monétaire, nous assistons à un changement de cap historique de la part de la BOJ et à la fin des taux négatifs. Cet acte symbolique marque le début d'une période de normalisation, non celui d'une phase de resserrement. Dans l'ensemble, si les banques centrales se montrent plus conciliantes que prévu, sans que cela s'accompagne de déceptions en matière de croissance, les multiples actions actuels pourraient se maintenir. Cependant, si la dynamique de l'activité, et en particulier la production de bénéfices, déçoit et que les banques centrales finissent par être plus réactives que proactives, alors les multiples actions devraient baisser, avec une forte consolidation des marchés actions.

Avril 2024

Faits marquants sur le mois. Après un bon début d'année, avril a été un mois beaucoup plus difficile sur les marchés financiers, avec des pertes sur plusieurs classes d'actifs. Le S&P 500 a reculé après une série de 5 gains mensuels consécutifs, tandis que les bons du Trésor américain ont connu leur pire mois de 2024. Cela s'explique en partie par les signes récurrents d'une inflation persistante aux États-Unis et les interrogations sur l'intention de la Fed sur une baisse de ses taux cette année. Il y a eu également des craintes concernant les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une augmentation des prix du pétrole brut pour un 4e mois consécutif ainsi que de l'or et du dollar américain. La saison des résultats du premier trimestre est bien engagée, avec deux tiers des entreprises ayant publié leurs résultats aux États-Unis. Il est encourageant de constater que l'écart entre la croissance des BPA aux États-Unis et en Europe se rétrécit. Cela conforte la revalorisation des actions de la zone euro par rapport aux États-Unis au premier trimestre, et ce changement devrait se poursuivre probablement tout au long de l'année. De plus, les ventes aux États-Unis par rapport à l'Europe semblent avoir diminué, en ligne avec l'évolution des taux de change. 78 % des sociétés du S&P500 qui ont publié ont annoncé un bénéfice supérieur aux estimations. La croissance du bénéfice par actions de ces sociétés est de +4% sur un an, soit une surprise positive de 9%. Les secteurs des matières premières et de la santé sont en baisse sur une base annuelle, tandis que les services discrétionnaires, technologiques et de communication connaissent une solide croissance des bénéfices. De la même façon, en Europe, le marché est en baisse au mois d'avril. La moitié des publications du premier trimestre étant désormais derrière nous, nous constatons un net rebond du nombre d'annonces de bénéfices supérieurs aux attentes, après avoir atteint un plus bas de plusieurs années au T4-2023. Les bonnes surprises en termes de marges et de bénéfices proviennent essentiellement des Telecoms, des Financières et des Matériaux de base, tandis que le rebond des secteurs matières premières était davantage attendu. A l'inverse, la Technologie est ressortie en-dessous des attentes. Côté perspectives, les anticipations de croissance de bénéfices pour 2024 se sont légèrement améliorées. En avril, le marché japonais a nettement baissé. Alors que les actions liées aux

OPCVM CPR JAPAN ESG

matières premières et aux valeurs financières se comportaient bien, la technologie, les constructeurs automobiles et certains secteurs nationaux/défensifs étaient à la traîne. Durant la première partie du mois d'avril jusqu'au 19, le marché japonais a baissé de plus de 5% avant de se redresser jusqu'à la fin du mois. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Communication Services et Consumer staples mais négative dans les Health Care et Information Technology. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.35%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.08%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme SoftBank Group (UW, -13.2%), Kao (OW, 9.6%) , Komatsu Ltd (OW, 3.6%), Mitsui & Co. (OW, 6.8%).A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Itochu (UW, 7.4%) xESG, Mitsubishi Corporation (UW, 2.4%) xESG, Sumitomo Corporation (UW, 13.1%) QDC xESG, Nidec Corporation (UW, 15.5%).Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté NTT DATA /Sompo Holdings,Inc./Kubota et vendu Kanematsu Corporation/DMG MORI CO, Suzuki Motor. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Growth et à une augmentation du facteur Defensive. Perspectives pour le mois suivant. Après cinq mois de hausse, les marchés actions ont déjà intégré de nombreuses bonnes nouvelles. Aux États-Unis, la performance des actions par rapport aux obligations est désormais cohérente avec un ISM manufacturier d'environ 60. Sur cette base, nous pensons que trois facteurs devraient guider nos choix d'investissement en actions au cours des prochains mois : 1) la possibilité d'une pause ou d'une consolidation ; 2) un élargissement des participants ; 3) le fait que le ralentissement attendu est simplement un ralentissement de milieu de cycle et non une récession.

Mai 2024

Faits marquants sur le mois. Le mois de mai a été positif, la réunion de la Fed s'étant révélée moins pessimiste que certains l'avaient prévu. Son président a en particulier repoussé la perspective d'une hausse des taux. Parallèlement, la Fed a également annoncé qu'elle ralentirait le rythme de son resserrement quantitatif. Cet élan a atteint son apogée vers le milieu du mois, alors qu'une succession de nouvelles penchaient dans une direction plus conciliante. Ce contexte a été très positif pour les actions et a propulsé le S&P 500 et le STOXX 600 vers de nouveaux plus hauts historiques, malgré des chiffres de l'inflation plus forts que prévu. Les valeurs technologiques ont surperformé et le groupe des « sept Magnifiques » a augmenté de 9,1% (Nvidia 26,8%, Apple 12,9%, Microsoft 6,8% et Alphabet 6,0%). Les retardataires comprenaient l'énergie, l'industrie, l'alimentation et les pharmaceutiques. Même s'ils ont perdu du terrain vers la fin du mois, les bons du Trésor américain ont quand même progressé de 1,5% en termes de rendement total. En mai, le marché japonais est resté dans une fourchette de négociation exceptionnellement étroite, par rapport à la clôture d'avril. Au cours de ce mois, les investisseurs se sont concentrés principalement sur la hausse des taux aux États-Unis et, plus important encore, sur la hausse des taux au Japon. Cela a conduit à une surperformance des banques et des assurances, considérées comme bénéficiaires d'un environnement de taux plus élevés, tandis que l'immobilier a été le moins performant, craignant que des taux plus élevés ne nuisent à la marge à un moment donné. Les noms liés à l'IA et en particulier les semiconducteurs ont également bien performé car les investisseurs continuent de s'attendre à une forte demande liée à l'IA. Ce sentiment positif a été renforcé par la publication des résultats de Nvidia le 22 mai. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution Financials et Industrials mais négative dans les Real Estate et Utilities. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.70%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.13%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Mitsubishi Corporation (UW, -10.3%), Takasago Thermal Engineering (OW, 21%), Asics Corporation (OW, 27.7%), Sanwa Holdings Corporation (OW, 11.4%).A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: SoftBank Group (UW, 14.6%), Kubota Corporation (OW, -13%), Ebara Corporation (OW, -14.8%), Nintendo (UW, 10.6%) . Il n'y a pas eu d'opération sur le mois. Perspectives pour le mois suivant. Nous prévoyons un ralentissement de l'économie américaine à mesure que les effets des taux d'intérêt réels élevés deviendront plus visibles sur la demande intérieure. La saison des résultats pour le premier trimestre de l'année a été meilleure qu'attendu. Aux États-Unis, environ 93 % des sociétés du S&P 500 avaient publié leurs résultats et les bénéfices devraient croître

OPCVM CPR JAPAN ESG

de 7,6 %, menés principalement par les secteurs des services de communication, de la technologie et de la consommation discrétionnaire. Les marchés devraient rester dans une fourchette resserrée, avec de possibles épisodes de volatilité si l'inflation s'accélère ou si les risques géopolitiques s'intensifient. En examinant les entreprises japonaises ayant annoncé leurs résultats annuels pour l'exercice 2023 au 15 mai, elles ont enregistré une croissance de 4,3% des ventes et de 12,7% des bénéfices récurrents, dépassant le consensus. Cependant, leurs prévisions agrégées pour l'exercice 2024 sont conservatrices, avec une croissance prévue de 2,8% des ventes et une baisse de 0,1% des bénéfices récurrents. Bien que les prévisions soient inférieures aux attentes, deux éléments ont permis au marché de bien se maintenir : 1) Les prévisions ont été perçues comme étant prudentes (une raison de ces prévisions prudentes est que les entreprises supposent un taux de change USD/JPY de 143-145, c'est-à-dire que le yen serait plus fort qu'il ne l'est actuellement). 2) De nombreuses entreprises ont annoncé des mesures visant à améliorer le rendement des actionnaires, avec la réduction des participations croisées, l'augmentation des dividendes et les rachats d'actions.

Juin 2024

Faits marquants sur le mois. En juin, le TOPIX et le Nikkei 225 ont bien progressé, en monnaie locale, avec de la volatilité, et la performance des actions japonaises était juste derrière le S&P 500 parmi les principaux marchés boursiers mondiaux. La trajectoire de désinflation a marqué le pas en mai, mais la dynamique des prix reste incertaine. L'inflation écrétée rebondit légèrement sur le mois et repasse au-dessus de 2% en glissement annuel. La BoJ continue de durcir le ton et le résumé des avis du dernier comité dénote vis-à-vis d'un message initialement perçu comme très dovish. Tout en restant confiante dans l'atteinte de la cible d'inflation à terme, la banque centrale souligne les risques à la hausse à court terme (« upside risks to prices have become more noticeable »). C'est principalement la dépréciation de la devise qui est mise en avant pour expliquer le regain de pressions inflationnistes. Sur ce point, la banque centrale souligne également l'impact non-négligeable sur l'économie, notamment la faiblesse de la consommation et la dégradation de la confiance des ménages. Dans le sillon des récentes déclarations, cette communication augmente encore la probabilité d'une nouvelle hausse de taux dès le mois de juillet (« it should raise the policy interest rate not too late »). Pour autant, le yen retrouve des points bas (~160 vs USD) et une seconde intervention des autorités pourrait intervenir en amont de la prochaine réunion de politique monétaire de juillet. Les autorités continuent d'alerter quant à une probable (et imminente?) intervention sur la devise, alors que le yen, sous les 160 vs USD, est retombé sur des plus bas depuis près de 40 ans. Le taux 10 ans, à 1.07%, a dans le même temps retrouvé ses plus hauts depuis le début de l'année alors qu'un nombre croissant d'investisseurs s'attend à une nouvelle hausse de taux dès la réunion de juillet. Selon l'enquête mensuelle QUICK, les investisseurs nationaux sont restés surpondérés dans les valeurs financières, électroniques et de précision début juin, étaient toujours sous-pondérés dans l'automobile, les produits pharmaceutiques, l'alimentation, les services publics et les télécommunications, et sont devenus sous-pondérés dans les matériaux. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des Services aux collectivités et Technologie mais négative dans l'Immobilier et Service de communication. Dans le secteur automobile, stimulé par la demande, les cours des actions ont chuté en raison d'inquiétudes concernant la production et les expéditions à la suite de certifications de tests frauduleuses chez cinq constructeurs automobiles, dont Toyota Motor. Les fonds ont afflué principalement vers les secteurs des banques et des assurances en prévision d'une hausse des taux d'intérêt. Dans la seconde quinzaine du mois, des secteurs comme les appareils électriques et les machines ont également repris de la vigueur grâce au rebond des valeurs américaines de semi-conducteurs. Nous observons par ailleurs, un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.29%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.18%. L'effet taille de capitalisation et lié au filtrage ESG ont été négligeables. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur blend et souspondérés sur le facteur Volatility. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme TDK Corporation (OW, 19.2%), Nec Corp (OW, 12.1%), Mitsubishi Corporation (UW, -7.7%), Chugai Pharmaceutical Co (OW, 17.8%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: SoftBank Group Corp (UW, 12.5%), Mitsubishi Heavy Industries (UW, 22.1%), Mitsui & Co (OW, -11%), Sojitz Corp (OW, -6.9%). Il n'y a pas eu d'opération sur le mois. Perspectives pour le mois suivant. Tout en surveillant l'impact des développements politiques, notamment de l'élection présidentielle américaine, nous nous attendons à ce que les actions japonaises poursuivent leur performance progressivement au second semestre, dans la mesure où le risque d'une nouvelle dépréciation du yen s'atténue, les salaires réels deviendront positifs et les bénéfices des entreprises seront révisés à la hausse (poursuite des réformes des entreprises et une intensification des investissements des investisseurs particuliers). Les incertitudes macroéconomiques qui ont pesé sur les prix

OPCVM CPR JAPAN ESG

des actions au premier semestre devraient diminuer en raison (1) d'une normalisation de la politique de la BoJ accompagnée d'une reprise économique, (2) d'une diminution du risque de dépréciation du yen et (3) d'un redressement des salaires réels.

Juillet 2024

Faits marquants sur le mois. Aux Etats-Unis, après plusieurs semaines au cours desquelles de nombreuses voix se sont élevées en faveur d'un retrait de candidature à la présidentielle de J. Biden, ce dernier a fini par annoncer son retrait, laissant la place à l'actuelle Vice-Présidente des Etats-Unis, Kamala Harris. D'après les sondages les plus récents, K. Harris semble avoir plus de chances de battre D. Trump que n'en avait J. Biden. Aux Etats-Unis toujours, les marchés ont connu une forte augmentation de la volatilité en juillet, notamment à cause de l'apparition d'inquiétudes autour du secteur de la Tech, qui porte les marchés depuis plus d'un an. La dernière séance du mois a toutefois fait basculer le S&P 500 en territoire positif pour le mois, l'indice américain terminant le mois de juillet avec une performance de +1.13%. Statu quo également pour la Fed à l'issue de sa réunion du 30-31 juillet. L'évolution de l'inflation a montré des signes d'amélioration et devra continuer dans cette direction pour que la Réserve Fédérale puisse baisser ses taux. Le lent, mais significatif, rebond du chômage (de 3.4% en avril 2023 à 4.1% en juin 2024) a amené le FOMC à se déclarer attentif aux risques portant sur la croissance. Powell a déclaré qu'une baisse de taux pourrait intervenir dès la réunion de septembre. Au Japon, le dénouement des opérations de portage a suivi l'intervention monétaire des 11 et 12 juillet et les remarques des responsables gouvernementaux mettant en garde contre l'impact de la faiblesse du yen, et après avoir atteint le niveau de 161 le 10 juillet, l'USD/JPY a vu le yen s'apprécier jusqu'au niveau de 150 le 25 juillet. Les actions japonaises ont été pénalisées par (1) le ralentissement économique américain, (2) l'incertitude entourant l'élection présidentielle américaine et (3) le risque élevé du yen, en particulier ayant un impact, et elles ont sous-performé fortement par rapport aux actions américaines et européennes (en monnaie locale). Même après la réunion agressive de la BOJ et la réunion accommodante du FOMC du 31 juillet, les actions japonaises semblent prendre en compte l'appréciation du yen au-delà du niveau de 150, alors que le marché des devises continue de osciller autour de 150 USD/JPY. Les cours des actions et les mouvements de capitaux ont également été très volatils, le TOPIX ayant chuté de 8 % par rapport à son plus haut du 11 juillet, et après avoir acheté des actions japonaises au cours de la première quinzaine de juillet, les investisseurs étrangers sont passés à la vente au cours de la seconde quinzaine, inversant la tendance vers le 11. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance en ligne avec celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Santé et Immobilier mais négative dans les secteurs Service de communication et Consommation courante. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.45%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.12%. L'effet taille de capitalisation a été positif et légèrement négatif pour l'exclusion ESG. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme SoftBank Group. (UW, -7.1%), Keyence (UW, -0.9%), Sekisui House (OW, 15%), Sanwa Holdings (OW, 16.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Renesas Electronics (OW, -8.5%), Sojitz Corp. (OW, -2.5%), Lasertec Corp (OW, -17.5%), Komatsu Ltd. (OW, -2.9%). Il n'y a pas eu d'opération sur le mois. Perspectives pour le mois suivant. Le ralentissement de l'activité économique aux États Unis se reflète dans le rééquilibrage des marchés du travail et l'affaiblissement de la consommation. Ceci intervient au moment où le déficit budgétaire américain est de plus en plus au centre de l'attention. Pour l'avenir, nous percevons un potentiel d'élargissement du rallye, qui ne sera pas linéaire et qui comportera probablement plusieurs étapes. Les premiers signes de cette rotation se sont concrétisés récemment, la publication de juillet sur l'IPC ayant renforcé la probabilité d'une baisse des taux de la Fed en septembre, tandis que plus récemment, les craintes de restrictions dans le domaine des puces électroniques ont renforcé cette tendance. La trajectoire des bénéfices est désormais un facteur clé. Alors que 71 % des entreprises du S&P 500 ont publié leurs résultats, 75 % d'entre elles ont dépassé les prévisions de bénéfices du deuxième trimestre (contre 74 % en moyenne sur les quatre derniers trimestres) et 56 % ont dépassé les prévisions de chiffre d'affaires (contre 60 %). Environ 28 % des entreprises ont enregistré des résultats inférieurs à leurs prévisions de revenus, mais des résultats supérieurs à ceux escomptés, soit le niveau le plus élevé depuis plus d'un an. Les secteurs les plus remarquables en termes de résultats supérieurs aux attentes sont ceux des secteurs de la santé, de la communication et de l'industrie.

Août 2024

Faits marquants sur le mois. Les différents marchés américains sont en hausse au mois d'aout. Le S&P 500 a progressé pour le quatrième mois consécutif. Le Nasdaq a une performance un peu plus faible mais a tout

OPCVM CPR JAPAN ESG

de même enregistré un gain mensuel modeste. Les petites capitalisations ont sous-performé. Ces performances se sont faites dans un contexte de volatilité importante, surtout en début de mois où les craintes de récession ont entraîné une forte baisse des indices sur les trois premiers jours, suivi d'un rebond basé sur des données économiques rassurantes. On retrouve cette aversion au risque au niveau sectoriel avec une surperformance nette des défensives (Télécom +4.3%, Assurance +3.99%, Pharma +3.94%) sur le mois, au détriment des valeurs cycliques (Ressources de base -4.08%, Energie -3.5%, Banques -1.8%). Les grandes sociétés de technologie ont eu des performances hétérogènes (Tesla -7.7%, Amazon -4.5%, Meta +9.8%). Les taux à 10 ans US ont perdu 24pb entre fin juillet et le 05 août, ils finissent le mois à 3.9% (-13pb). Les investisseurs sont désormais convaincus d'une baisse des taux le 18 septembre : 69% d'entre eux pensent qu'elle sera de 25 pb et 31% l'estiment à 50pb. Pour 2024, la baisse totale pourrait atteindre 100pb. Le Topix et le Nikkei ont été les plus affectés, baissant respectivement de 12.2% et 12.4%. Les effets de débouclage des carry trades (à la suite de l'annonce d'une remontée des taux de la BoJ de 25bps le 31 juillet) et des ventes de précaution ont amené un sentiment de panique, engendrant une baisse généralisée des marchés le vendredi 2 et le lundi 5. Après ces trois jours de panique, le marché japonais a connu une reprise en forme de V, le Topix rebondissant de 9,3 % le 6 août et gagnant encore dans les jours suivants jusqu'au 16 août, regagnant 20,2 % au total avant de consolider jusqu'à la fin du mois. Les valeurs cycliques et exportatrices ont été les plus faibles en raison du yen fort et des inquiétudes concernant le ralentissement de l'économie américaine et dans une moindre mesure, de l'économie chinoise. Les machines-outils ont chuté de 11,65 %, les machines de construction de 8,61 % et les constructeurs automobiles de 5,75 %. Du côté positif, on trouve surtout les secteurs domestiques et défensifs qui ont été recherchés car ils bénéficient souvent d'un yen plus fort et les investisseurs recherchaient des valeurs refuges dans un contexte de volatilité croissante des marchés. Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de Santé et Immobilier mais négative dans les secteurs Finance et Technologie. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.16%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de -0.01%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur qualité et souspondérés sur le facteur volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme DAIKIN INDUSTRIES (UW, -12.4%), KDX Realty Investment (OW, 5.7%), Shiseido Company (UW, -29.1%), SoftBank Corp. (OW, 7.6%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Keyence (UW, 8.6%), Seven & I Holdings Co (UW, 17.5%), Mizuho Financial Group, (OW, -11.8%), JAPAN POST HOLDINGS (OW, -9.2%). Il n'y a pas eu d'opération sur le mois. Perspectives pour le mois suivant. La crainte d'une récession aux États-Unis et la hausse des taux de la BoJ ont provoqué un dénouement du carry trade sur le yen et une correction éclaire des mega-capitalisations surinvesties. Cette période de volatilité autour de ces niveaux a des chances de se poursuivre compte tenu de la période qui précède les élections américaines et de l'affaiblissement de l'économie américaine. Le pire scénario pour le marché serait un gouvernement démocrate radical (hausse de l'impôt sur les sociétés), une administration Trump pourrait se situer entre les deux (peu de changement ou baisse de l'impôt sur les sociétés mais hausse des tarifs). La saison de publications des résultats a été plutôt bonne aux US avec un ratio beat / miss de 4.9x. Les attentes de croissance de BPA ressortent désormais à 15.1% aux US (légère révision en hausse) en 2024-25. Hors tech, les chiffres ressortent à 8.5%/13.1% aux US. On notera que, sur le mois passé, 52% des composants du S&P500 ont connu des révisions en hausse de leur BPA 12 mois. Il faudra surveiller plusieurs indicateurs au Japon car la BoJ sera prête à relever ses taux dès le 31 octobre si les conditions suivantes sont remplies : l'IPC national s'établit autour de 2 %, pas de surprises suite aux élections du LPD et une croissance des salaires confirmée à environ 3 %.

Septembre 2024

Faits marquants sur le mois. En septembre, les actions japonaises ont commencé à chuter fortement en raison du ralentissement de l'économie américaine, augmentant la méfiance du marché avant le début de la baisse des taux de la Fed et du cycle d'appréciation du yen. Cependant, après les réunions du FOMC et de la BoJ, les actions japonaises ont rebondi grâce à l'amélioration des perspectives de l'économie américaine en raison d'une baisse préventive des taux de 50 pb par la Fed et de l'atténuation des inquiétudes concernant l'appréciation du yen. Par la suite, la fin du mois a été marquée par une forte volatilité des taux de change et du marché boursier en raison de l'incertitude sur la situation politique avant l'élection présidentielle du PLD du 27 septembre et d'un sentiment de prudence à l'égard des politiques des factions de la ligne dure après l'élection d'Ishiba à la présidence. En Asie, bien que les actions chinoises aient augmenté en réponse à l'assouplissement monétaire à grande échelle en Chine le 24 septembre, l'opinion a émergé selon laquelle les

OPCVM CPR JAPAN ESG

actions japonaises seraient alourdies du point de vue des flux de fonds entre le Japon et la Chine. Comme confirmé lors d'une conférence de presse le 1er octobre, l'administration Ishiba s'est tournée vers une position budgétaire accommodante plutôt que belliciste comme on le craignait initialement. La plupart des secteurs japonais sont en progression. En ordre, le secteur qui progresse le plus est la consommation de 7.1%, le reste suit ainsi ; industrie avec 6.04%, matériaux avec 4.24%, télécommunication avec 3.18%, consommation discrétionnaire avec 2.82%, services publics avec -2.07%, financières avec -2.18%, énergie avec -2.79%, et finalement, la santé avec -4.05%, (performance en euro). Bilan des principales positions du mois. Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Services aux collectivités et Matériaux mais négative dans les secteurs Santé et Technologie. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.29%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.20%. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpoudrés sur le facteur qualité et souspondrés sur le facteur volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Sanwa Holdings (OW, 16.8%), Kao Corp (OW, 10.7%), Sekisui House (OW, 7.9%), Mitsui Fudosan (UW, -11.1%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté Marui Group /Aica Kogyo Company, /Daito Trust Construction et vendu Sompo Holdings/NEC Corp/KDX Realty Investment. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Volatility et à une augmentation du facteur Defensive. Perspectives pour le mois suivant. Le dernier facteur apparu à la fin du trimestre fut les annonces importantes de mesures de relance de la Chine, entraînant une flambée des actions chinoises et plus largement des actions exposées à la Chine. Ce facteur est à surveiller pouvant provoquer des sorties de capitaux et des réallocation du Japon vers la Chine. Toutefois nous nous attendons à une normalisation des opérations vers la Chine et après les ventes sur le Japon dues à l'élection de Mr Ishiba. Il a confirmé la tenue d'élection générale fin Octobre. Salué par un rebond du yen, ce résultat devrait assurer la continuité dans la politique japonaise et permettre à la BoJ de conserver des marges de manœuvre. S. Ishiba a réaffirmé son engagement pour faire pleinement émerger le Japon de la déflation et plaidé en faveur de la poursuite des hausses de salaires et du soutien à la consommation.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR JAPAN ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Japan ESG - H-P EUR (C) en devise EUR : 21,56% / 20,98% avec une Tracking Error de 2,32%
- Part CPR Japan ESG - I (C) en devise EUR : 16,05% / 15,31% avec une Tracking Error de 2,29%
- Part CPR Japan ESG - O en devise EUR : 16,51% / 15,31% avec une Tracking Error de 2,29%
- Part CPR Japan ESG - P (C) en devise EUR : 15,40% / 15,31% avec une Tracking Error de 2,28%
- Part CPR Japan ESG - PM en devise EUR : 15,40% / 15,31% avec une Tracking Error de 2,29%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AICA KOGYO	1 826 930,20	989 029,96
KENEDIX OFFICE INVESTMENT CORP	1 486 034,62	879 809,40
SOMP JP NIPNKOA	603 076,47	1 458 511,72
DAIICHI SANKYO	1 048 303,07	774 524,19
NTT DATA CORP	667 915,73	1 069 735,93
AMANO CORP	774 901,70	859 918,70
TAKEDA CHEM INDs JPY50	1 188 596,20	434 527,48
SCSK	907 993,41	708 955,98
JAPAN POST BANK COLTD	1 074 655,55	534 585,73
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	1 581 154,78	

OPCVM CPR JAPAN ESG

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2024
Part CPR JAPAN - H-P EUR	
Frais de gestion variables acquis	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR JAPAN - I	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR JAPAN - P	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR JAPAN - PM	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 645 993,26**

- o Change à terme : 2 645 993,26
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés*
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR JAPAN ESG

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus(*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Changements intervenus au cours de la période :

▪ **Modifications substantielles** : Sans objet sur l'exercice.

▪ **Autres modifications** :

Depuis le **2 janvier 2024**, CPR Asset Management, en tant que société de gestion de votre FCP, a décidé de modifier **l'approche extra-financière** mise en œuvre.

Aussi, le processus de sélection extra-financiers est basé sur une approche en « amélioration de note » visant à garantir que la note ESG du votre Fonds soit supérieure à celle de son indice de référence après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

(En lieu et place « une approche en « sélectivité » qui consiste à exclure de l'univers d'investissement du Fonds les 20% des valeurs les moins bien notées au regard de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)).

Depuis le **15 mars 2024**, CPR Asset Management, en tant que société de gestion de votre FCP, a décidé de préciser **l'univers d'investissement** de départ de votre Fonds pour une meilleure lisibilité du processus de gestion.

Aussi, le prospectus de votre FCP intègre la modification suivante :

« A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. »

(En lieu et place de : « La politique d'investissement est principalement fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 valeurs dont certaines appartiennent à la composition des indicateurs de référence ».)

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 2,75%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (127 bénéficiaires¹) s'est élevé à 17 174 897 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 831 271 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 343 625 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 1 710 027 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (6 bénéficiaires) et 3 312 029 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (8 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM CPR JAPAN ESG

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) ;
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction ;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse ;
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciaux ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé. Par conséquent, les fonds indiciens et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étaillant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciens et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

CPR JAPAN ESG
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CPR JAPAN ESG relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 02/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.02.11 10:05:11 +0100



Comptes annuels

OPCVM CPR JAPAN ESG

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	91 748 922,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91 748 922,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	31 223,17
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	91 780 145,74
Créances et comptes d'ajustement actifs	831 350,97
Comptes financiers	2 601 333,97
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 432 684,94
Total de l'actif I+II	95 212 830,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	81 265 183,80
Report à nouveau sur revenu net	62,45
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	34,96
Résultat net de l'exercice	13 883 067,34
Capitaux propres I	95 148 348,55
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	95 148 348,55
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	64 482,13
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	64 482,13
Total Passifs : I+II+III+IV	95 212 830,68

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 960 427,17
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	2 406,61
Sous-total produits sur opérations financières	1 962 833,78
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-3 754,65
Sous-total charges sur opérations financières	-3 754,65
Total revenus financiers nets (A)	1 959 079,13
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-213 816,79
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-213 816,79
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 745 262,34
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 569,88
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 747 832,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 683 176,27
Frais de transactions externes et frais de cession	-52 933,38
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	3 630 242,89
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	77 493,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 707 736,51

OPCVM CPR JAPAN ESG

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 201 028,40
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-29 371,54
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 171 656,86
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	255 841,75
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	8 427 498,61
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	13 883 067,34

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR JAPAN ESG

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

- Parts P, I, O, PM : L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à l'indice MSCI Japan converti en euro sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.
- Parts H-P EUR: L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan Hedged € (couvert contre le risque de change Yen/euro), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM CPR JAPAN ESG

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	139 190 693,49	200 230 545,24	147 285 935,76	82 125 719,14	95 148 348,55
Part CPR JAPAN - H-P EUR en EUR					
Actif net	589 275,90	829 964,88	796 564,95	1 156 360,07	2 350 335,58
Nombre de titres	1 189,213	1 274,335	1 303,105	1 460,714	2 442,344
Valeur liquidative unitaire	495,51	651,29	611,28	791,64	962,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	25,44	62,38	72,24	113,40	59,32
Capitalisation unitaire sur revenu	3,81	1,66	1,87	3,14	10,01
Part CPR JAPAN - I en EUR					
Actif net	4 054 728,00	5 111 930,79	4 726 590,11	2 532 720,46	2 939 095,66
Nombre de titres	29,525	29,525	32,025	15,025	15,025
Valeur liquidative unitaire	137 332,02	173 139,06	147 590,63	168 567,08	195 613,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 435,31	10 723,05	1 622,60	8 047,35	7 403,38
Capitalisation unitaire sur revenu	1 844,95	1 533,78	1 644,93	1 469,21	3 023,31
Part CPR JAPAN - O en EUR					
Actif net	127 474 983,97	162 237 871,10	138 403 424,59	74 323 949,88	83 753 722,73
Nombre de titres	11 600	11 790	12 730	6 150	6 300
Valeur liquidative unitaire	10 989,22	13 760,63	10 872,22	12 085,19	13 294,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes		850,99	124,85	578,99	511,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-93,90				
Distribution unitaire sur revenu	191,64	240,59	221,01	156,72	256,41
Crédit d'impôt unitaire	27,11	23,48	36,44	50,44	0,00(*)
Part CPR JAPAN - P en EUR					
Actif net	7 071 705,62	7 268 640,72	3 309 896,48	4 083 402,46	6 075 957,43
Nombre de titres	13 532,980	11 083,803	5 947,907	6 460,114	8 329,885
Valeur liquidative unitaire	522,55	655,78	556,48	632,09	729,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,44	40,66	6,14	30,22	27,66
Capitalisation unitaire sur revenu	4,08	3,13	3,41	2,26	7,47

OPCVM CPR JAPAN ESG

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part CPR JAPAN - PM en EUR					
Actif net		24 782 137,75	49 459,63	29 286,27	29 237,15
Nombre de titres		231 737,362	545,135	284,177	245,841
Valeur liquidative unitaire		106,94	90,72	103,05	118,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		4,22	1,00	4,92	4,51
Capitalisation unitaire sur revenu		0,70	0,53	0,36	1,21

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investment Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012117455 - Part CPR JAPAN - O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

FR0011597459 - Part CPR JAPAN - H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

OPCVM CPR JAPAN ESG

FR0010469312 - Part CPR JAPAN - P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0010477836 - Part CPR JAPAN - I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC

FR0013515681 - Part CPR JAPAN - PM : Taux de frais maximum de 1.10% TTC

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L' « actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indice de référence :
- Pour les Parts P, I et PM, l'indice MSCI Japan converti en euro
- Pour la Part H-P EUR : MSCI Japan Hedged € (couvert en euro).

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 30 septembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

OPCVM CPR JAPAN ESG

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR JAPAN - O	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR JAPAN - I	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR JAPAN - PM	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR JAPAN - P	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR JAPAN - H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	82 125 719,14
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	8 840 664,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 840 580,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 745 262,34
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 630 242,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 171 656,86
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-963 828,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-3 560 788,50
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	95 148 348,55

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR JAPAN ESG

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 601,956	1 472 834,68
Parts rachetées durant l'exercice	-620,326	-572 078,31
Solde net des souscriptions/rachats	981,630	900 756,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 442,344	
Part CPR JAPAN - I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15,025	
Part CPR JAPAN - O		
Parts souscrites durant l'exercice	350	4 353 807,50
Parts rachetées durant l'exercice	-200	-2 568 280,00
Solde net des souscriptions/rachats	150	1 785 527,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 300	
Part CPR JAPAN - P		
Parts souscrites durant l'exercice	4 282,444	3 014 022,08
Parts rachetées durant l'exercice	-2 412,673	-1 695 876,66
Solde net des souscriptions/rachats	1 869,771	1 318 145,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 329,885	
Part CPR JAPAN - PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-38,336	-4 345,47
Solde net des souscriptions/rachats	-38,336	-4 345,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	245,841	

OPCVM CPR JAPAN ESG

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR JAPAN - PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR JAPAN ESG

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR JAPAN - H-P EUR FR0011597459	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 350 335,58	2 442,344	962,32
CPR JAPAN - I FR0010477836	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 939 095,66	15,025	195 613,68
CPR JAPAN - O FR0012117455	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	83 753 722,73	6 300	13 294,24
CPR JAPAN - P FR0010469312	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 075 957,43	8 329,885	729,41
CPR JAPAN - PM FR0013515681	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 237,15	245,841	118,92

OPCVM CPR JAPAN ESG

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 JAPON +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	91 748,92	91 748,92				
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	91 748,92					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM CPR JAPAN ESG

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 601,33				2 601,33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 601,33

OPCVM CPR JAPAN ESG

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 601,33						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 601,33						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM CPR JAPAN ESG

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 JPY +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	91 748,92				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	831,35				
Comptes financiers	1 726,12				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	94 306,39				

OPCVM CPR JAPAN ESG

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR JAPAN ESG

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR JAPAN ESG

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédits et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/credit	30/09/2024
Crédits		
	Coupons et dividendes en espèces	831 350,97
Total des crédits		831 350,97
Dettes		
	Frais de gestion fixe	53 455,64
	Frais de gestion variable	57,42
	Autres dettes	10 969,07
Total des dettes		64 482,13
Total des crédits et des dettes		766 868,84

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

		30/09/2024
Part CPR JAPAN - H-P EUR		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		20 729,03
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,10
Frais de gestion variables provisionnés		0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		
Frais de gestion variables acquis		57,41
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		
Rétrocessions des frais de gestion		
Part CPR JAPAN - I		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		15 315,49
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,55
Frais de gestion variables provisionnés		
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		
Frais de gestion variables acquis		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		
Rétrocessions des frais de gestion		
Part CPR JAPAN - O		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		120 472,86
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,15
Frais de gestion variables provisionnés		
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		
Frais de gestion variables acquis		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		
Rétrocessions des frais de gestion		
Part CPR JAPAN - P		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		56 106,69
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,10
Frais de gestion variables provisionnés		
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		
Frais de gestion variables acquis		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		
Rétrocessions des frais de gestion		

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

OPCVM CPR JAPAN ESG

	30/09/2024
Part CPR JAPAN - PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	326,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

OPCVM CPR JAPAN ESG

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 747 832,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	1 747 832,22
Report à nouveau	62,45
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 747 894,67

Part CPR JAPAN - H-P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	24 449,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	24 449,81
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	24 449,81
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	24 449,81
Total	24 449,81
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR JAPAN ESG

Part CPR JAPAN - I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	45 425,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	45 425,29
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	45 425,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	45 425,29
Total	45 425,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR JAPAN - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 615 372,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 615 372,73
Report à nouveau	62,45
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 615 435,18
Affectation :	
Distribution	1 615 383,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	52,18
Capitalisation	
Total	1 615 435,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 300
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	256,41
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	187 239,04

OPCVM CPR JAPAN ESG

Part CPR JAPAN - P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	62 284,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	62 284,80
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	62 284,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	62 284,80
Total	62 284,80
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR JAPAN - PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	299,59
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	299,59
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	299,59
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	299,59
Total	299,59
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR JAPAN ESG

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 707 736,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 707 736,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	34,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 707 771,47

Part CPR JAPAN - H-P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	144 882,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	144 882,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	144 882,24
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	144 882,24
Total	144 882,24
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR JAPAN ESG

Part CPR JAPAN - I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	111 235,80
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	111 235,80
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	111 235,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	111 235,80
Total	111 235,80
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR JAPAN - O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 220 068,30
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 220 068,30
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	34,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 220 103,26
Affectation :	
Distribution	3 220 056,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	47,26
Capitalisation	
Total	3 220 103,26
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	6 300
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	511,12

OPCVM CPR JAPAN ESG

Part CPR JAPAN - P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	230 441,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	230 441,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	230 441,36
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	230 441,36
Total	230 441,36
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR JAPAN - PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 108,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 108,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 108,81
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 108,81
Total	1 108,81
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR JAPAN ESG

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR JAPAN - O

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 615 383,00	EUR	256,41	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	3 220 056,00	EUR	511,12	EUR
Total	4 835 439,00	EUR	767,53	EUR

OPCVM CPR JAPAN ESG

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			91 748 922,57	96,43
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			91 748 922,57	96,43
Assurance			7 228 931,64	7,65
DAI-ICHI LIFE INSURANCE	JPY	16 000	369 030,78	0,39
HITACHI JPY50	JPY	133 900	3 171 363,91	3,38
JAPAN POST HOLDING CO LTD	JPY	104 500	894 181,78	0,94
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS	JPY	73 300	1 528 998,41	1,61
SOMP JP NIPNKOA	JPY	19 800	397 017,54	0,42
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	26 500	868 339,22	0,91
Automobiles			7 144 600,92	7,51
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	156 600	1 478 794,76	1,55
MAZDA MOTOR CORP	JPY	60 200	403 495,87	0,42
NISSAN MOTOR CO	JPY	160 600	404 920,95	0,43
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	32 000	319 218,64	0,34
TOYOTA MOTOR	JPY	284 945	4 538 170,70	4,77
Banques commerciales			7 198 407,24	7,57
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	316 224	2 879 179,15	3,03
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	110 603	2 034 144,42	2,14
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	85 500	1 630 843,31	1,71
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDIN	JPY	30 800	654 240,36	0,69
Biens de consommation durables			5 406 220,75	5,68
OPEN HOUSE	JPY	11 600	392 746,67	0,41
SEKISUI HOUSE	JPY	70 000	1 742 547,91	1,83
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	188 000	3 270 926,17	3,44
Boissons			564 821,55	0,59
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	48 000	564 821,55	0,59
Compagnies aériennes			511 372,48	0,54
ANA HOLDINGS INC	JPY	26 600	511 372,48	0,54
Composants automobiles			1 021 064,29	1,07
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	13 400	461 664,32	0,49
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	8 100	559 399,97	0,58
Conglomérats industriels			972 265,06	1,02
HANKYU CORP	JPY	35 100	972 265,06	1,02
Construction et ingénierie			352 355,74	0,37
COMSYS HOLDINGS CORP	JPY	18 000	352 355,74	0,37
Crédit à la consommation			1 078 152,19	1,13
MARUI GROUP JPY50	JPY	72 000	1 078 152,19	1,13

OPCVM CPR JAPAN ESG

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 097 397,12	2,20
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	38 200	523 085,10	0,55
OLYMPUS CORP	JPY	25 900	441 050,10	0,46
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	22 382	1 133 261,92	1,19
Distribution spécialisée			1 514 922,97	1,59
FAST RETAILING	JPY	5 100	1 514 922,97	1,59
Divertissement			650 524,49	0,68
NINTENDO CO LTD	JPY	13 600	650 524,49	0,68
Equipements électriques			973 428,03	1,02
FUJI ELECTRIC	JPY	7 800	421 173,17	0,44
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	38 273	552 254,86	0,58
Equipements et fournitures médicaux			579 071,76	0,61
SYSMEX CORP	JPY	32 700	579 071,76	0,61
Equipements et instruments électroniques			5 051 421,31	5,31
FUJIFILM HOLDING	JPY	41 076	948 938,10	1,00
HOYA PENTAX	JPY	12 100	1 499 616,64	1,58
MURATA MFG CO	JPY	22 400	393 796,53	0,41
NIDEC CORPORATION	JPY	18 000	338 938,03	0,36
TDK CORP JPY50	JPY	136 500	1 558 756,02	1,63
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	13 600	311 375,99	0,33
FPI Bureautiques			545 548,17	0,57
KENEDIX OFFICE INVESTMENT CORP	JPY	576	545 548,17	0,57
Gestion immobilière et développement			3 011 284,78	3,16
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	JPY	6 500	708 877,11	0,75
DAIWA HOUSE INDS	JPY	32 300	911 498,89	0,96
HULIC CO LTD	JPY	120 000	1 093 336,37	1,14
NOMURA REAL HLDG	JPY	12 400	297 572,41	0,31
Hôtels, restaurants et loisirs			199 294,29	0,21
ORIENTAL LAND CO	JPY	8 100	187 633,66	0,20
ROUND ONE CORP	JPY	1 700	11 660,63	0,01
Logiciels			2 935 062,81	3,08
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	3 200	15 609,14	0,02
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	43 300	2 361 106,07	2,47
SCSK	JPY	16 200	300 325,48	0,32
ZOZO,INC.	JPY	7 900	258 022,12	0,27
Machines			3 464 710,33	3,64
HITACHI CONSTRUCTION MACHINE	JPY	14 300	310 920,58	0,33
KOMATSU LTD	JPY	60 600	1 505 511,78	1,57
KUBOTA CORP	JPY	61 000	776 065,87	0,82

OPCVM CPR JAPAN ESG

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MINEBEA MITSUMI	JPY	9 600	169 461,50	0,18
PANASONIC HOLDINGS	JPY	90 255	702 750,60	0,74
Marches de capitaux			1 170 622,86	1,23
DAIWA SECURITIES GROUP INCY50	JPY	98 800	621 987,75	0,65
MATSUI SECURITIES CO LTD	JPY	112 000	548 635,11	0,58
Médias et services interactifs			648 492,23	0,68
YAHOO JAPAN CORP	JPY	246 900	648 492,23	0,68
Métaux et minéraux			558 909,50	0,59
NIPPON STEEL AND SUMITOMO META	JPY	27 900	558 909,50	0,59
Ordinateurs et périphériques			2 174 721,15	2,29
CANON INC	JPY	20 300	598 039,46	0,63
FUJITSU LIMITED	JPY	57 600	1 059 164,44	1,12
SEIKA CORP	JPY	31 300	517 517,25	0,54
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			331 155,20	0,35
DEXERIALS	JPY	26 100	331 155,20	0,35
Pétrole et gaz			370 264,81	0,39
INPEX CORP	JPY	30 500	370 264,81	0,39
Produits alimentaires			333 510,82	0,35
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	9 600	333 510,82	0,35
Produits chimiques			3 486 446,30	3,66
ASAHI KASEI CORP	JPY	70 000	474 443,09	0,50
MITSUBISHI CHEMICAL HOLDING	JPY	85 100	489 842,70	0,51
MITSUI CHEMICALS	JPY	13 700	326 538,24	0,34
NIPPON SHOKUBAI CO JPY50	JPY	26 000	282 410,78	0,30
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	51 100	1 913 211,49	2,01
Produits de soins personnels			1 781 260,06	1,87
KAO CORP	JPY	40 000	1 781 260,06	1,87
Produits domestiques			613 623,29	0,64
UNICHARM CORP	JPY	18 900	613 623,29	0,64
Produits pharmaceutiques			5 871 440,29	6,17
ASTELLAS PHARMA	JPY	43 973	453 668,39	0,48
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	29 919	1 299 165,42	1,37
DAIICHI SANKYO	JPY	49 100	1 448 334,94	1,52
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	30 300	362 807,08	0,38
SHIONOGI & CO LTD	JPY	49 200	632 876,01	0,67
TAKEDA CHEM INDs JPY50	JPY	65 155	1 674 588,45	1,75
Produits pour l'industrie du bâtiment			2 228 479,37	2,34
AICA KOGYO	JPY	42 000	893 724,50	0,94
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	1 400	176 052,59	0,19

OPCVM CPR JAPAN ESG

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANWA HOLDINGS CORP	JPY	49 000	1 158 702,28	1,21
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			4 929 969,32	5,18
ADVANTEST	JPY	15 576	657 717,04	0,69
DISCO	JPY	3 100	728 007,68	0,77
LASERTEC	JPY	3 400	502 738,04	0,53
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	70 300	915 521,69	0,96
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	13 420	2 125 984,87	2,23
Services aux entreprises			879 905,89	0,92
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	26 000	415 635,70	0,44
SECOM CO	JPY	14 000	464 270,19	0,48
Services de télécommunication diversifiés			867 338,60	0,91
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	943 200	867 338,60	0,91
Services de télécommunication mobile			2 796 894,00	2,94
KDDI CORP	JPY	30 200	869 074,00	0,91
SOFTBANK CORP	JPY	1 644 000	1 927 820,00	2,03
Services financiers diversifiés			571 609,34	0,60
JAPAN POST BANK COLTD	JPY	68 200	571 609,34	0,60
Services liés aux technologies de l'information			2 769 072,94	2,91
GMO INTERNET GROUP INC	JPY	28 200	443 385,67	0,47
NEC CORP JPY50	JPY	11 319	974 921,35	1,02
OTSUKA	JPY	32 000	710 399,29	0,75
TIS INC	JPY	28 000	640 366,63	0,67
Sociétés commerciales et de distribution			3 899 147,96	4,10
HANWA	JPY	22 000	684 916,92	0,72
MITSUI & CO Y50	JPY	106 400	2 118 138,46	2,23
SOJITZ CORP.	JPY	52 000	1 096 092,58	1,15
Textiles, habillement et produits de luxe			639 151,39	0,67
ASICS CORP	JPY	34 000	639 151,39	0,67
Transport maritime			956 186,36	1,00
MITSUI OSK LINES	JPY	9 900	305 483,97	0,32
NIPPON YUSEN KK	JPY	19 900	650 702,39	0,68
Transport routier et ferroviaire			1 369 862,97	1,44
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	30 900	551 357,81	0,58
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	31 600	818 505,16	0,86
Total			91 748 922,57	96,43

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM CPR JAPAN ESG

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR JAPAN ESG

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR JAPAN ESG

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR JAPAN ESG

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
A/EUR/JPY/20241114	31 183,53		EUR	2 526 444,79	JPY	-2 495 261,26	FR0011132364	
V/EUR/JPY/20241114	39,64		JPY	119 548,47	EUR	-119 508,83	FR0011132364	
Total	31 223,17			2 645 993,26		-2 614 770,09	FR0011597459	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

		Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)		91 748 922,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :		
Total opérations à terme de devises		
Total instruments financiers à terme - actions		
Total instruments financiers à terme - taux		
Total instruments financiers à terme - change		
Total instruments financiers à terme - crédit		
Total instruments financiers à terme - autres expositions		
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises		31 223,17
Autres actifs (+)		3 432 684,94
Autres passifs (-)		-64 482,13
Passifs de financement (-)		
Total = actif net		95 148 348,55

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR JAPAN - H-P EUR	EUR	2 442,344	962,32
Part CPR JAPAN - I	EUR	15,025	195 613,68
Part CPR JAPAN - O	EUR	6 300	13 294,24
Part CPR JAPAN - P	EUR	8 329,885	729,41
Part CPR JAPAN - PM	EUR	245,841	118,92

CPR JAPAN ESG

COMPTE S ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	80 167 553,70	131 706 771,14
Actions et valeurs assimilées	80 167 553,70	131 268 941,36
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80 167 553,70	131 268 941,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	437 829,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	437 829,78
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 828 152,43	2 569 695,71
Opérations de change à terme de devises	1 158 184,51	810 349,18
Autres	669 967,92	1 759 346,53
COMPTE FINANCIERS	1 314 212,06	14 586 892,23
Liquidités	1 314 212,06	14 586 892,23
TOTAL DE L'ACTIF	83 309 918,19	148 863 359,08

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	77 076 418,02	142 624 173,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	11,71	29,76
Report à nouveau (a)	28,64	69,11
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 044 001,53	1 772 514,16
Résultat de l'exercice (a,b)	1 005 259,24	2 889 149,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	82 125 719,14	147 285 935,76
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	437 829,78
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	437 829,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	437 829,78
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 184 199,05	1 139 593,54
Opérations de change à terme de devises	1 156 241,16	825 178,50
Autres	27 957,89	314 415,04
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	83 309 918,19	148 863 359,08

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
OSE TOPIX FUT 1222	0,00	11 005 688,32
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 765,18	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 298 150,21	3 316 196,59
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	5 097,22
TOTAL (1)	2 301 915,39	3 321 293,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	68 492,01	58 296,49
Autres charges financières	5 097,22	0,00
TOTAL (2)	73 589,23	58 296,49
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 228 326,16	3 262 997,32
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	242 468,80	681 949,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 985 857,36	2 581 047,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-980 598,12	308 101,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 005 259,24	2 889 149,45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012117455 - Part CPR JAPAN - O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

FR0011597459 - Part CPR JAPAN - H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0010469312 - Part CPR JAPAN - P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC

FR0010477836 - Part CPR JAPAN - I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC

FR0013515681 - Part CPR JAPAN - PM : Taux de frais maximum de 1.10% TTC

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L' « actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indice de référence :
- Pour les Parts P, I et PM, l'indice de référence est le : MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis.)
- Pour la Part H-P EUR, l'indice de référence est le : MSCI Japan Hedged € couvert en euro (dividendes nets réinvestis).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 2,5% de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR JAPAN - P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR JAPAN - PM	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	147 285 935,76	200 230 545,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 792 438,20	33 329 428,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-84 170 927,63	-46 951 946,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 695 232,20	11 507 801,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 982 080,90	-4 142 458,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	303 461,11	1 455 673,06
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-79 827,43	-2 101 484,50
Frais de transactions	-194 411,92	-159 039,70
Différences de change	-10 339 966,19	-12 545 166,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 794 976,60	-22 889 230,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>14 264 107,50</i>	<i>7 469 130,90</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-7 469 130,90</i>	<i>-30 358 361,21</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	437 829,78	-159 506,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>-437 829,78</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>437 829,78</i>	<i>278 323,73</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 589 340,50	-10 033 172,10
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 813 457,30	-2 836 556,10
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 985 857,36	2 581 047,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	82 125 719,14	147 285 935,76

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314 212,06	1,60
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 314 212,06	1,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	80 167 553,70	97,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	669 967,92	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	666 450,75	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 156 241,16	1,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 158 184,51
	Coupons et dividendes en espèces	669 967,92
TOTAL DES CRÉANCES		1 828 152,43
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 156 241,16
	Frais de gestion fixe	27 514,83
	Autres dettes	443,06
TOTAL DES DETTES		1 184 199,05
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		643 953,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	897,667	632 079,68
Parts rachetées durant l'exercice	-740,058	-525 450,95
Solde net des souscriptions/rachats	157,609	106 628,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 460,714	
Part CPR JAPAN - I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-17,000	-2 644 713,43
Solde net des souscriptions/rachats	-17,000	-2 644 713,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15,025	
Part CPR JAPAN - O		
Parts souscrites durant l'exercice	390	4 268 565,60
Parts rachetées durant l'exercice	-6 970	-80 407 984,50
Solde net des souscriptions/rachats	-6 580	-76 139 418,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 150	
Part CPR JAPAN - P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 451,816	880 877,91
Parts rachetées durant l'exercice	-939,609	-557 000,37
Solde net des souscriptions/rachats	512,207	323 877,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 460,114	
Part CPR JAPAN - PM		
Parts souscrites durant l'exercice	117,022	10 915,01
Parts rachetées durant l'exercice	-377,980	-35 778,38
Solde net des souscriptions/rachats	-260,958	-24 863,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	284,177	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR JAPAN - H-P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR JAPAN - I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR JAPAN - O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR JAPAN - P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR JAPAN - PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

		29/09/2023
Parts CPR JAPAN - H-P EUR		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		10 593,51
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,10
Frais de gestion variables provisionnés		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		0,00
Frais de gestion variables acquis		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		0,00
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
Parts CPR JAPAN - I		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		18 002,54
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,55
Frais de gestion variables provisionnés		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		0,00
Frais de gestion variables acquis		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		0,00
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
Parts CPR JAPAN - O		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		173 851,29
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,15
Frais de gestion variables provisionnés		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		0,00
Frais de gestion variables acquis		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		0,00
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
Parts CPR JAPAN - P		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		39 625,70
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,10
Frais de gestion variables provisionnés		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		0,00
Frais de gestion variables acquis		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		0,00
Rétrocessions des frais de gestion		0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

		29/09/2023
Parts CPR JAPAN - PM		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		395,76
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,10
Frais de gestion variables provisionnés		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés		0,00
Frais de gestion variables acquis		0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis		0,00
Rétrocessions des frais de gestion		0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	28,64	69,11
Résultat	1 005 259,24	2 889 149,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 005 287,88	2 889 218,56

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - H-P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 599,84	2 444,18
Total	4 599,84	2 444,18

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 074,93	52 679,11
Total	22 074,93	52 679,11

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - O		
Affectation		
Distribution	963 828,00	2 813 457,30
Report à nouveau de l'exercice	60,97	59,26
Capitalisation	0,00	0,00
Total	963 888,97	2 813 516,56
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 150	12 730
Distribution unitaire	156,72	221,01
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	310 189,12	413 979,89

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	14 619,70	20 285,65
Total	14 619,70	20 285,65

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	104,44	293,06
Total	104,44	293,06

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	11,71	29,76
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 044 001,53	1 772 514,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 044 013,24	1 772 543,92

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - H-P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	165 645,77	94 142,06
Total	165 645,77	94 142,06

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	120 911,46	51 964,03
Total	120 911,46	51 964,03

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - O		
Affectation		
Distribution	3 560 788,50	1 589 340,50
Plus et moins-values nettes non distribuées	34,12	24,22
Capitalisation	0,00	0,00
Total	3 560 822,62	1 589 364,72
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 150	12 730
Distribution unitaire	578,99	124,85

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	195 233,39	36 527,54
Total	195 233,39	36 527,54

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR JAPAN - PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 400,00	545,57
Total	1 400,00	545,57

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	158 991 200,47	139 190 693,49	200 230 545,24	147 285 935,76	82 125 719,14
Parts CPR JAPAN - H-P EUR en EUR					
Actif net	631 500,61	589 275,90	829 964,88	796 564,95	1 156 360,07
Nombre de titres	1 264,465	1 189,213	1 274,335	1 303,105	1 460,714
Valeur liquidative unitaire	499,42	495,51	651,29	611,28	791,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,02	25,44	62,38	72,24	113,40
Capitalisation unitaire sur résultat	5,27	3,81	1,66	1,87	3,14
Parts CPR JAPAN - I en EUR					
Actif net	4 413 076,86	4 054 728,00	5 111 930,79	4 726 590,11	2 532 720,46
Nombre de titres	30,625	29,525	29,525	32,025	15,025
Valeur liquidative unitaire	144 100,46	137 332,02	173 139,06	147 590,63	168 567,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2 025,76	-1 435,31	10 723,05	1 622,60	8 047,35
Capitalisation unitaire sur résultat	2 244,48	1 844,95	1 533,78	1 644,93	1 469,21
Parts CPR JAPAN - O en EUR					
Actif net	149 681 431,85	127 474 983,97	162 237 871,10	138 403 424,59	74 323 949,88
Nombre de titres	11 600	11 600	11 790	12 730	6 150
Valeur liquidative unitaire	12 903,57	10 989,22	13 760,63	10 872,22	12 085,19
Distribution unitaire sur +/- values nettes	1 240,39	0,00	850,99	124,85	578,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-93,90	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	249,73	191,64	240,59	221,01	156,72
Crédit d'impôt unitaire	29,307	27,11	23,479	36,442	0,00 (*)
Parts CPR JAPAN - P en EUR					
Actif net	4 265 191,15	7 071 705,62	7 268 640,72	3 309 896,48	4 083 402,46
Nombre de titres	7 736,134	13 532,980	11 083,803	5 947,907	6 460,114
Valeur liquidative unitaire	551,33	522,55	655,78	556,48	632,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,78	-5,44	40,66	6,14	30,22
Capitalisation unitaire sur résultat	5,66	4,08	3,13	3,41	2,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts CPR JAPAN - PM en EUR					
Actif net	0,00	0,00	24 782 137,75	49 459,63	29 286,27
Nombre de titres	0,00	0,00	231 737,362	545,135	284,177
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	106,94	90,72	103,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	4,22	1,00	4,92
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,70	0,53	0,36

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
ADVANTEST	JPY	46 576	1 232 558,09	1,50
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	25 700	937 609,80	1,14
AMVIS HOLDINGS INC	JPY	10 800	177 935,65	0,22
ANA HD	JPY	14 600	289 519,81	0,35
ASAHI GROUP HOLDINGS LTD	JPY	16 000	566 104,79	0,69
ASTELLAS PHARMA	JPY	28 973	380 335,85	0,47
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	30 200	1 114 207,40	1,36
CANON INC JPY50	JPY	60 500	1 380 465,90	1,68
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	18 819	550 781,58	0,67
DAIICHI SANKYO	JPY	41 400	1 075 930,77	1,31
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	3 500	520 042,32	0,63
DAIWA HOUSE INDS	JPY	26 100	663 271,14	0,80
DEXERIALS	JPY	12 700	296 616,38	0,37
DISCO	JPY	2 200	384 044,88	0,46
DMG MORI SEIKI CO LTD	JPY	19 612	315 669,98	0,39
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	10 300	557 727,78	0,68
EISAI CO JPY50	JPY	5 900	310 101,88	0,37
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	129 200	482 398,50	0,59
FANUC	JPY	15 015	369 977,05	0,45
FAST RETAILING	JPY	5 100	1 052 009,30	1,29
FREEEE KK	JPY	4 400	82 768,77	0,10
FUJIFILM HOLDING	JPY	17 692	969 526,21	1,18
FUJITSU JPY50	JPY	5 760	641 652,94	0,78
GMO INTERNET GROUP INC	JPY	28 200	413 204,60	0,50
GMO PAYMENT GATEWAY INC	JPY	3 900	201 847,63	0,25
HAMAMATSU PHOTONICS	JPY	6 200	247 188,54	0,30
HANKYU CORP	JPY	35 100	1 133 254,57	1,38
HANWA	JPY	22 000	660 729,87	0,80
HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY	JPY	14 300	411 462,74	0,50
HITACHI LTD	JPY	5 680	333 447,37	0,41
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	156 600	1 667 181,14	2,03
HOYA PENTAX	JPY	16 400	1 590 777,25	1,93
HULIC CO LTD	JPY	156 500	1 328 336,67	1,62
INPEX - SHS	JPY	19 500	278 444,57	0,34
JAPAN POST HOLDING CO LTD	JPY	215 300	1 631 866,37	1,99
KAJIMA CORP	JPY	39 400	606 865,73	0,74
KANEMATSU CORP	JPY	42 400	554 985,24	0,68
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	38 200	506 054,90	0,61
KOBE BUSSAN CO LTD	JPY	25 700	570 308,80	0,70
KOMATSU JPY50	JPY	70 600	1 806 647,74	2,20
KUBOTA CORP	JPY	13 900	193 906,08	0,23
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	14 700	295 782,79	0,36
LASERTEC	JPY	5 400	795 344,32	0,97
MARUWA UNYU KIKAN CO LTD	JPY	25 900	348 848,15	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAZDA MOTOR CORP	JPY	25 300	271 668,59	0,33
MINEBEA MITSUMI	JPY	14 932	230 748,96	0,28
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	34 773	406 952,87	0,49
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO	JPY	124 224	997 380,84	1,21
MITSUI & CO Y50	JPY	63 800	2 189 905,25	2,67
MITSUI CHEMICALS	JPY	13 700	336 187,38	0,41
MITSUI OSK LINES	JPY	21 400	556 699,25	0,68
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	120 803	1 942 886,48	2,37
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS	JPY	21 000	730 385,31	0,89
NEC CORP JPY50	JPY	21 519	1 125 174,16	1,37
NINTENDO CO LTD	JPY	13 600	536 280,49	0,65
NIPPON EXPRESS HOLDINGS CO L	JPY	3 900	192 615,51	0,23
NIPPON STEEL AND SUMITOMO META	JPY	6 600	146 418,85	0,18
NIPPON SUISAN KAISHA LTD	JPY	115 800	536 298,59	0,65
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	1 762 500	1 970 084,55	2,40
NIPPON YUSEN KK	JPY	11 200	275 477,33	0,33
NIPRO CORP	JPY	49 000	374 962,14	0,46
NISSAN MOTOR CO	JPY	160 600	671 199,89	0,82
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD	JPY	11 000	865 075,72	1,05
NOMURA REAL HLDG	JPY	35 400	840 904,87	1,03
NTT DATA CORP	JPY	33 600	426 295,14	0,52
OBIC	JPY	1 900	272 808,20	0,33
OLYMPUS CORP	JPY	59 500	731 171,75	0,89
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	30 300	550 030,56	0,67
OPEN HOUSE	JPY	11 600	372 540,50	0,45
ORIX CORP	JPY	20 900	369 472,62	0,45
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	20 582	692 137,58	0,85
PAL CO	JPY	36 000	441 592,12	0,54
PANASONIC HOLDINGS	JPY	90 255	960 864,84	1,17
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	131 000	201 816,61	0,24
RAKUS CO LTD	JPY	10 600	138 377,30	0,17
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	36 100	1 053 122,64	1,28
RENESAS ELECTRONICS CORP	JPY	80 300	1 161 613,93	1,41
ROHTO PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	18 100	464 552,15	0,56
RORZE CORP.	JPY	2 100	137 304,46	0,17
ROUND ONE	JPY	40 700	144 260,51	0,18
SANKYO CO LTD NPV	JPY	11 600	503 230,70	0,61
SEIKA CORP	JPY	47 600	707 860,12	0,86
SEINO TRANSPORTATION CO LTD	JPY	13 500	179 055,01	0,22
SEKISUI HOUSE	JPY	40 400	761 246,38	0,93
SEKISUI HOUSE REIT INC	JPY	522	275 220,35	0,34
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	79 100	2 174 359,52	2,65
SHIONOGI & CO LTD	JPY	16 400	694 025,23	0,85
SOFTBANK CORP	JPY	154 300	1 650 996,46	2,01
SOJITZ CORP.	JPY	57 800	1 199 228,19	1,46
SOMP JP NIPNKOA	JPY	19 600	798 058,38	0,97
SONY GROUP CORP	JPY	37 600	2 912 958,54	3,55
SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD	JPY	4 800	155 704,14	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUMITOMO FORESTRY CO LTD	JPY	14 000	337 257,69	0,41
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	JPY	28 500	1 325 317,52	1,62
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	JPY	12 300	438 384,99	0,53
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	10 100	384 586,68	0,47
SYSMEX CORP	JPY	5 000	225 739,35	0,28
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	35 255	1 035 612,61	1,26
TAKEUCHI MANUFACTURING CO. LTD	JPY	10 700	331 852,35	0,40
TDK CORP JPY50	JPY	31 500	1 104 948,70	1,35
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	59 500	1 304 924,08	1,58
TOKYO ELECTRON LTD	JPY	8 120	1 050 514,28	1,27
TOKYO GAS CO	JPY	15 600	334 824,65	0,41
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	8 100	603 685,82	0,73
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	251 345	4 259 560,30	5,19
UNI-CHARM CORP	JPY	18 900	632 943,01	0,77
YAKULT HONSHA CO LTD	JPY	10 800	248 344,30	0,31
YAMAHA MOTOR CO	JPY	33 484	833 115,89	1,02
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	13 500	460 988,68	0,56
TOTAL JAPON			80 167 553,70	97,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			80 167 553,70	97,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées			80 167 553,70	97,62
Créances			1 828 152,43	2,22
Dettes			-1 184 199,05	-1,44
Comptes financiers			1 314 212,06	1,60
Actif net			82 125 719,14	100,00

Parts CPR JAPAN - O	EUR	6 150	12 085,19
Parts CPR JAPAN - H-P EUR	EUR	1 460,714	791,64
Parts CPR JAPAN - P	EUR	6 460,114	632,09
Parts CPR JAPAN - PM	EUR	284,177	103,05
Parts CPR JAPAN - I	EUR	15,025	168 567,08

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR JAPAN - O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	963 828,00	EUR	156,72	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	3 560 788,50	EUR	578,99	EUR
TOTAL	4 524 616,50	EUR	735,71	EUR

Annexe(s)

Produit

CPR Japan ESG - P (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010469312 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/03/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Japan ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR Japan ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...). Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants:

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financier et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix. Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Japan ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Japan ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	€3 540	€3 190
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-64,6%	-20,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 190	€9 190
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 010	€11 560

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2014 et 26/04/2019

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€489	€1 223
Incidence des coûts annuels**	4,9%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,17% avant déduction des coûts et de 2,94% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts sortie	de Un maximum de 0,50% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	48,50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,94 EUR
Coûts transaction	de 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	13,39 EUR
	La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 04:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Japan ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Japan ESG - I (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010477836 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/03/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Japan ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR Japan ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...). Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants:

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financier et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix. Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Japan ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Japan ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	€3 590	€3 240
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-64,1%	-20,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 350	€9 600
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 220	€12 040
		2,2%	3,8%
		€14 300	€15 410
		43,0%	9,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2014 et 26/04/2019

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€297	€810
Incidence des coûts annuels**	3,0%	1,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,24% avant déduction des coûts et de 3,78% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	59,19 EUR
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	22,93 EUR
	La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 04:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Japan ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Japan ESG - H-P EUR (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011597459 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/03/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Japan ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR Japan ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...). Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants:

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financier et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix. Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Japan ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

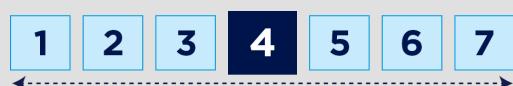
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Japan ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	€3 390	€2 880
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-66,1%	-22,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 070	€8 020
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 280	€12 150
		2,8%	4,0%
		€14 100	€19 030
		41,0%	13,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2017 et 29/07/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 21/03/2024

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€500	€1 344
Incidence des coûts annuels**	5,0%	2,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,35% avant déduction des coûts et de 3,97% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts sortie	de Un maximum de 0,50% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	48,50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,94 EUR
Coûts transaction	de 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,01 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: MSCI Japan Hedged € couvert en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle aux comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	24,35 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 04:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Japan ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Japan ESG - O

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012117455 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/03/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Japan ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR Japan ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...). Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants:

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financier et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix. Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Japan ESG.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Japan ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	€3 480	€3 140
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-65,2%	-20,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 170	€9 510
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-18,3%	-1,0%
		€9 980	€12 010
		-0,2%	3,7%
		€13 950	€15 350
		39,5%	8,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2014 et 26/04/2019

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€534	€717
Incidence des coûts annuels**	5,4%	1,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,18% avant déduction des coûts et de 3,73% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	19,38 EUR
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	14,70 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 04:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Japan ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpfram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpfram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpfram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpfram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpfram.com.

Produit

CPR Japan ESG - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013515681 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 15/03/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Japan ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans CPR Japan ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions japonaises libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. La construction du portefeuille pourra également inclure des expositions à un certain nombre de thématiques (par exemple : les valeurs décotées, les petites et moyennes valeurs, les valeurs améliorant leur gouvernance, l'exposition aux entreprises dont l'activité est centrée sur le marché domestique japonais ou les entreprises exportatrices...). Le portefeuille final est ensuite obtenu en intégrant les facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de certains émetteurs et l'intégration des principes de gestion ESG d'Amundi.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants:

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale).

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

La construction d'un portefeuille est basée sur la sélection de titres combinant les critères financier et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix. Via une approche « best in class », le FCP cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Japan ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Japan ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Minimum	Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	€3 280	€2 960
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-67,2%	-21,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 600	€8 560
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 310	€10 770
		-6,9%	1,5%
		€13 030	€13 830
		30,3%	6,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2015 et 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2017 et 31/08/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2014 et 26/04/2019

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€1 181	€1 899
Incidence des coûts annuels**	12,0%	3,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,33% avant déduction des coûts et de 1,49% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts sortie	de Un maximum de 0,50% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	45,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	103,86 EUR
Coûts transaction	de 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	13,92 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	18,54 EUR
	La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 04:00 PM (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Japan ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpfram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpfram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpfram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpfram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpfram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
CPR Japan ESG

Identifiant d'entité juridique :
9695008OY8ZORCCBAD19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

● X Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **49,57 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un **objectif social**

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,246 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,184 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● *...et par rapport aux périodes précédentes?*

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.133 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0.214 (D)

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?*

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
TOYOTA MOTOR	Conso Cyclique	Automobiles &	Japon	4,77 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/10/2023 au 30/09/2024**

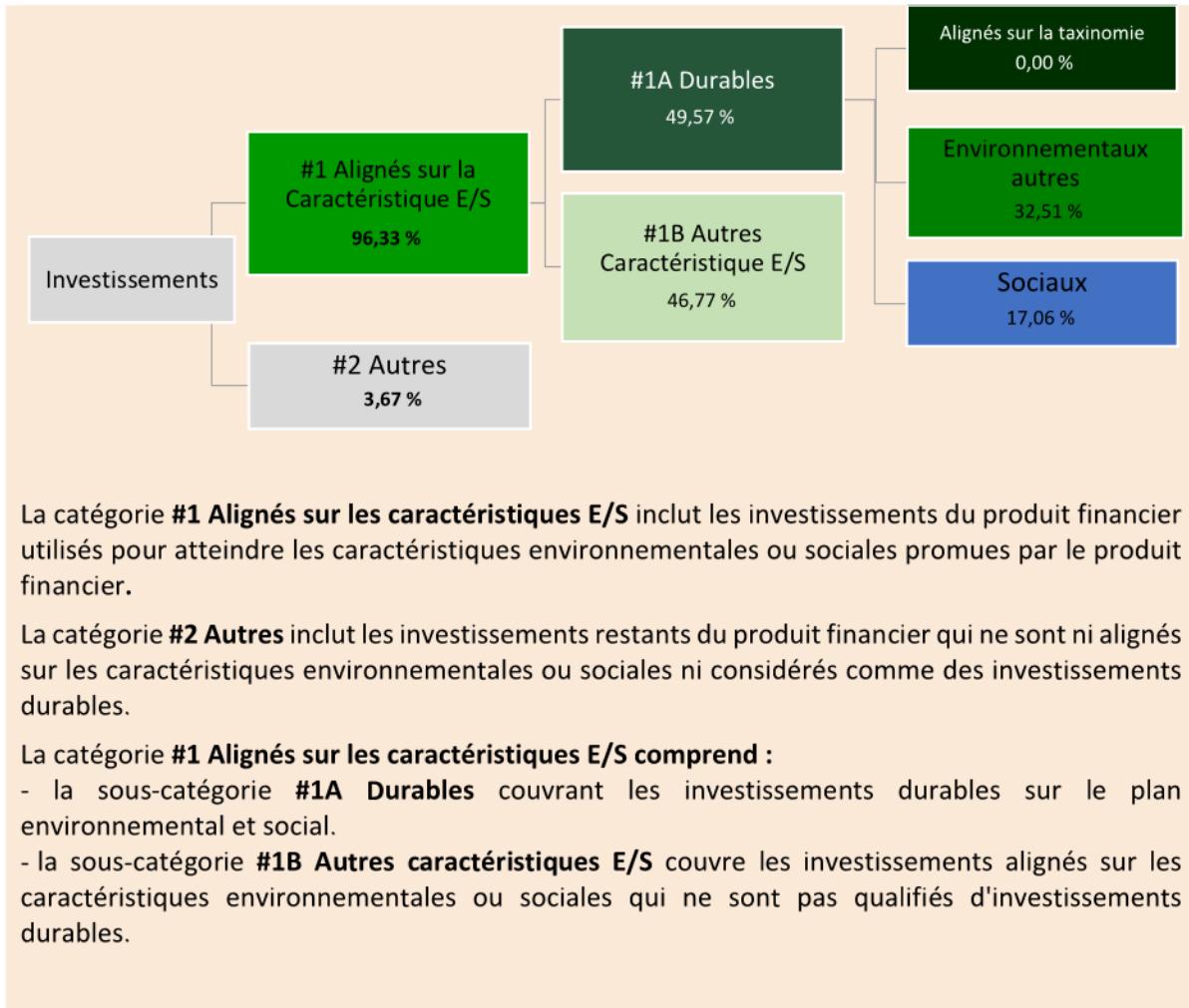
CORP		Composants		
SONY GROUP CORP (JT)	Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	Japon	3,44 %
HITACHI LTD	Industrie	Biens d'équipement	Japon	3,33 %
MITSUBISHI UFJ FIN	Finance	Banques	Japon	3,02 %
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	Industrie	Services commerciaux & professionnels	Japon	2,48 %
TOKYO ELECTRON LTD	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	Japon	2,23 %
MITSUI & CO LTD	Industrie	Biens d'équipement	Japon	2,22 %
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Finance	Banques	Japon	2,14 %
SOFTBANK CORP	Services de communication	Services télécom	Japon	2,03 %
SHIN-ETSU CHEMICAL	Matériaux	Chimie	Japon	2,01 %
KAO CORP	Conso non Cyclique	Produits ménagers, hygiène et beauté	Japon	1,87 %
SEKISUI HOUSE LTD	Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	Japon	1,83 %
TAKEDA PHARMACEUTIC	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Japon	1,76 %
SUMITOMO MITSUI FINAN	Finance	Banques	Japon	1,71 %
TDK CORP	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	Japon	1,64 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?*

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie	Biens d'équipement	14,07 %
Finance	Banques	8,16 %
Conso Cyclique	Automobiles & Composants	7,99 %
Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	7,36 %
Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	7,09 %

<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	5,18 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	4,89 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	4,60 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	4,34 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	4,26 %
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	4,00 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	3,85 %
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	3,40 %
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	3,16 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	2,65 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	2,52 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	2,36 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	1,86 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	1,49 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	1,36 %

<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	0,59 %
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	0,57 %
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	0,41 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	0,21 %
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	0,03 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	3,59 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



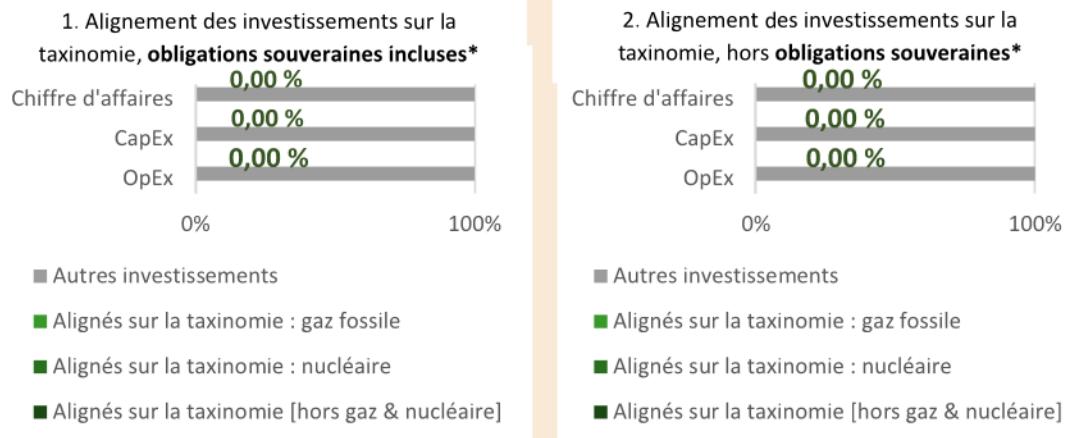
Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/09/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,00%.



Le

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **17,06 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
CPR Japan ESG

Identifiant d'entité juridique :
9695008OY8ZORCCBAD19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● **Oui**

● ● **Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **49,57 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI Japan converti en euro (dividendes nets réinvestis)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des